

s'ils eurent tort ou raison : il est assez probable pourtant que théologiquement parlant, ils eussent pu former leur conscience et marcher avec la majorité du Conseil ; mais, en se retirant, ils ne firent qu'user d'un droit que personne ne pouvait leur contester.» (1)

On pourrait ajouter à ces judicieuses remarques, que les hommes fidèles à des convictions qui entraînent des sacrifices très pénibles quelque fois, ont droit au respect de tous, même s'ils se trompent.

A partir de ce jour, M. Adolphe Legaré fut à la disposition de son archevêque qui, en juin de la même année, lui confia la cure de Saint-Denis de Kamouraska. Moins d'un an après, il était chargé de la paroisse de Sainte-Croix ; puis, en octobre 1884, il prenait possession de la grande paroisse de Beauport, qu'il a dirigée jusqu'en 1893, et qui lui doit d'être dotée d'un beau couvent.

Sur ce nouveau théâtre, l'ancien procureur n'a pas fait moins bonne figure que sur le premier. Il a été, par son zèle, sa prudence, son dévouement et sa piété, un curé modèle. Aussi, il a su, partout, se concilier le respect et l'estime de ses paroissiens.

Sous un extérieur un peu froid et sévère qui, à première vue, retenait à distance, M. Legaré cachait un cœur d'or. Il était un de ces hommes qu'il ne faut pas juger par certaines apparences. Ceux qui l'ont bien connu, l'admettront avec nous. Nous en avons, du reste, fait l'expérience personnellement.

Lorsque nous sommes entré à son bureau, en 1868, cette impression première nous donnait un peu la crainte du Seigneur ; mais elle n'a pas tardé à se dissiper. Il est difficile d'être plus courtois, affable et complaisant qu'il ne l'était. Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pas dû lui donner toujours pleine et entière satisfaction. Cependant, il n'a jamais laissé percer le moindre signe de mécontentement. Il s'est toujours montré si bienveillant, que nous étions quelque fois tenté d'estimer notre savoir-faire plus qu'il ne valait. Ce qu'il a été pour nous, il l'a été invariablement pour tous ceux qui ont eu des relations avec lui, et nous sommes heureux d'avoir l'occasion de lui rendre ce témoignage.

Bien qu'il parut doué d'une forte constitution, ce digne prêtre a été terrassé par la maladie, à un âge où il pouvait encore espérer de longues années de vie. Mais la mort ne l'a pas pris à l'improviste.

(1) Notice biographique de Mgr C.-E. Legaré, page 94.